

"Le Mouvement européen à Bruxelles" dans Tageblatt (25 février 1949)

Légende: Le 25 février 1949, commentant l'ouverture le jour-même à Bruxelles du premier congrès du Mouvement européen, le quotidien luxembourgeois Tageblatt pointe les enjeux de la réunion et dresse un portrait des principales associations pro-européennes.

Source: Tageblatt. Journal d'Esch. 25.02.1949, n° 46. Esch-sur-Alzette: Luxemburgs Genossenschaftsdruckerei.

Copyright: (c) Editpress Luxembourg/Tageblatt

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_mouvement_europeen_a_bruelles"_dans_tageblatt_25_fevrier_1949-fr-08d3df51-953a-4af8-bd3a-a5043c8b9b7c.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Le Mouvement Européen à Bruxelles

EN MARGE DE LA SEANCE INAUGURALE DE CE JOUR

Lors de la fameuse réunion de La Haye des discours lénifiants et des adjurations pathétiques se sont fait entendre au sujet de cette Europe meurtrie et amoindrie, qui a tant besoin d'union et d'entr'aide. Mais, dès le début du mouvement européen, les notes discordantes se sont mêlées au concert. Ce furent notamment deux sons de cloches qui retentirent dans la discussion internationale préluant à la formation d'un Parlement européen. En premier lieu, la note continentale voulait que cette Chambre suprême des Européens fût investie à la fois d'une fonction consultative et représentative. A l'opposition de cette conception, la note insulaire (ou britannique) préférait que la haute Assemblée devînt une sorte de Comité Interparlementaire permanent et élargi. Il est probable que, devant ces faits, les palabres n'auraient pas encore progressé sensiblement, si la nécessité d'une solution ne revêtait pas un caractère d'urgence. En effet, les Américains nous ont avertis qu'après 1952, certains envois auront pris fin. Le vieux-monde a donc trois ans, quatre à la rigueur, pour se rajeunir et vivre à son compte. Et d'autres dessous ne sont pas encore tirés au clair. Dans ces circonstances, le Mouvement Européen a présenté un projet qui tend à la création d'une espèce de Pré-Constituante à laquelle on accorderait, dans l'ordre international, un pouvoir législatif étendu à des objectifs définis, en vue de promouvoir un fédéralisme de fait, dans le cadre de la collaboration politique, économique et culturelle. A côté de cet organisme chargé de légiférer „ad hoc”, fonctionnerait un conseil international des ministres, remplissant le rôle de l'Exécutif. C'est ce dualisme, spécifiquement démocratique, qui a retenu l'attention des milieux intéressés.

Les Fédéralistes tiendront, aujourd'hui et les jours suivants, un congrès de grande envergure à Bruxelles. Il y a des fédéralistes un peu partout et de nuances différentes. Le groupe le plus nombreux et le plus en évidence est celui d'origine idéalement politique. Il se penche sur le problème d'une organisation d'ensemble de l'Europe et il travaille sous la présidence d'honneur des grands manitous qui s'appellent Léon Blum, Winston Churchill, Alcide de Gasperi et Paul Henri Spaak. Ses efforts sont épaulés par toute une file d'hommes éminents comme Herriot, Van Zeeland et Dautry. Dans ce mouvement, la fraction française, qui va de Marceau Pivert à Robert Aron, constitue l'extrême-gauche. Pour elle, avant de fédérer l'Europe, il faut d'abord la socialiser jusqu'au trognon. Du côté droit, on trouve, dans l'Union intereuropéenne et la „United Europe” des noms aussi disparates que ceux du pétulant Georges Bohy et du comte Coudenhove Kalergi, dont la vogue remonte à quelque 25 ans.

Dans le groupe modéré, 2 tendances apparaissent.

Les plus avancés acceptent une certaine unification économique, mais sans plus; les plus pâles ne conçoivent une fédération européenne que comme un pacte à l'ancienne mode, un genre de Sainte-Alliance renouvelée. Les gauchistes ne sont pas partisans de la session actuelle.

L'inauguration de ce matin se déroulera dans le cadre du Palais des Académies et sera présidée par Monsieur Paul Henri Spaak, en présence de MM. Churchill et Gasperi. Cette mémorable manifestation est appelée à avoir un retentissement profond au sein de l'opinion publique de tous les pays d'Europe. Elle marquera, en effet, une étape importante de l'effort d'organisation entrepris par le Congrès d'Europe. Cet effort a permis de coordonner l'activité de tous les mouvements militant en faveur d'une Europe unie et d'obtenir, des Gouvernements signataires du Pacte de Bruxelles, la création (en 1949) d'un Conseil de Ministres européen et d'une Assemblée consultative européenne.

Le programme des travaux de cette session inaugurale du „Conseil International du Mouvement Européen” prévoit notamment:

- 1) Une séance d'ouverture avec les allocutions inaugurales.
- 2) Une séance plénière pour l'examen du rapport du Comité Exécutif, pour l'élection du Président et pour la constitution de 2 organismes nouveaux, à savoir „La Commission Politique” et „La Commission de la Cour Européenne des Droits de l'Homme”.

- 3) Des réunions publiques et des réunions de commission.
- 4) Une séance plénière, pour l'adoption des principes généraux d'une politique européenne.
- 5) Une séance plénière de clôture qui aura lieu, probablement lundi le 28 février.

Au cours des travaux, le Conseil international du Mouvement Européen adressera un message à l'Europe. Dès à présent, il est établi que l'avenir de la gigantesque entreprise dépendra en majeure partie de la teneur de ce document historique. Les hommes d'Etat en présence établiront en outre un projet de convention en vue de la création d'une Cour européenne des Droits de l'Homme.

Cent cinquante délégués, représentant seize pays d'Europe, participeront à ces assises.

Le Grand-Duché de Luxembourg sera représenté par Hubert Clement et Arthur Calteux.

On se demande, non sans quelques appréhensions malheureusement trop légitimes, si les jalons qu'on va poser marqueront la bonne voie, une fois pour toute, ou le four inévitable.